

# Brand Book EKOénergie



## Le guide pour la communication utilisant le logo EKOénergie



## 1. L'écolabel EKOénergie

p.2

- 1.1 Qu'est-ce qu'EKOénergie ?
- 1.2 Qui peut utiliser l'écolabel EKOénergie ?
- 1.3 EKOénergie pour toutes les méthodes d'approvisionnement

## 2. Identité visuelle

p.6

- 2.1 Le nom EKOénergie dans les différentes langues
- 2.2 Polices à utiliser
- 2.3 Le logo EKOénergie
- 2.4 Les couleurs officielles

# Brand Book EKOénergie

## Table des matières

## 3. EKOénergie dans votre communication

p.9

- 3.1 Pourquoi utiliser le logo EKOénergie dans votre communication ?
- 3.2 Points à prendre en compte dans votre communication
- 3.3 Utilisation du logo EKOénergie
- 3.4 "Électricité" vs "Énergie"
- 3.5 Les pages internet de référence
- 3.6 Contactez le Secrétariat d'EKOénergie

# 1. L'écolabel EKOénergie

## 1.1 Qu'est-ce qu'EKOénergie ?

EKOénergie est un écolabel à but non lucratif pour les énergies renouvelables, utilisé par les consommateurs du monde entier. L'électricité, le gaz et la chaleur ou le froid renouvelables qui sont vendus avec le label EKOénergie :

- **sont suivis de manière fiable afin d'éviter les doubles comptages.**

L'énergie labellisée EKOénergie répond aux exigences des initiatives et normes internationales en matière de RSE et de comptabilisation des émissions de carbone.

- **remplissent des critères de durabilité supplémentaires pour garantir un impact minimal sur les écosystèmes environnants.**

Les zones importantes pour les oiseaux, les voies de migration des poissons et les zones protégées par l'environnement sont prises en compte.

- **contribuent à des projets de lutte contre la pauvreté énergétique.**

Pour chaque MWh d'EKOénergie vendu, 0,10 € va à des projets d'énergie propre qui répondent aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies dans les pays en développement.

Au cours des cinq premières années d'existence, le label écologique EKOénergie a permis de collecter plus de 1 300 000 euros pour de nouveaux projets d'énergie propre et de protection de la biodiversité.

*« Les écolabels sont un moyen pour les entreprises de faire plus avec leurs achats. Le Guide du Champ d'Application 2 du Protocole GHG mentionne le label EKOénergie comme une option, car il s'agit d'un label de qualité qui vient s'ajouter aux Certificats de Suivi. L'électricité vendue avec le label EKOénergie répond à des critères environnementaux stricts et permet de lever des fonds pour de nouveaux projets d'énergie renouvelable. L'implication, la transparence et la philosophie « Des actions plus que des discours » sont des principes importants du travail d'EKOénergie ».*

**Pages 15 et 16 du Accounting of scope 2 emission**

[https://www.ekoenergy.org/wp-content/uploads/CDP-Accounting-of-Scope-2-Emissions\\_2017.pdf](https://www.ekoenergy.org/wp-content/uploads/CDP-Accounting-of-Scope-2-Emissions_2017.pdf)

Les normes internationales telles que le Protocole sur les gaz à effet de serre et les organisations telles que le CDP et le RE100 encouragent explicitement les consommateurs à prendre l'initiative et mentionnent le label EKOénergie comme l'un des moyens d'y parvenir.

Pour plus d'informations veuillez consulter :

<https://www.ekoenergy.org/fr/ecolabel/>

Pour connaître notre vision, notre mission et nos objectifs, vous pouvez consulter : <https://www.ekoenergy.org/fr/about-us/our-vision-and-mission/>

## 1.2 Qui peut utiliser l'écolabel EKOénergie ?

Le Secrétariat d'EKOénergie ne vend pas d'énergie ou de Certificats d'Attributs Energétiques. L'énergie labellisée EKOénergie est vendue par les vendeurs agréés EKOénergie et utilisée par les consommateurs d'énergie.

L'écolabel peut être utilisé par d'autres parties pour partager des informations sur notre travail et informer les consommateurs de sa disponibilité.

Le logo EKOénergie est la propriété de l'Association Finlandaise pour la Conservation de la Nature au nom du réseau EKOénergie. Notre logo ne peut être utilisé que par les parties énumérées ci-après. En cas de doute, veuillez contacter le Secrétariat d'EKOénergie.

### Les vendeurs agréés EKOénergie

L'énergie labellisée EKOénergie peut être vendue par les vendeurs agréés EKOénergie, dont la liste figure sur notre site internet. Veuillez garder à l'esprit que tout vendeur EKOénergie agréé peut également vendre d'autres énergies non liées à EKOénergie.

Les entreprises énergétiques, les fournisseurs de services énergétiques, les facilitateurs de PPA et les consultants en durabilité qui ont signé notre Accord de Licence peuvent faire des ventes d'EKOénergie.

Devenir un licencié EKOénergie ne signifie pas que le portefeuille de l'entreprise est entièrement approuvé par EKOénergie, à moins qu'une entreprise ne choisisse de proposer uniquement de l'énergie labellisée EKOénergie. Comme le précise le Contrat de Licence, les licenciés ne peuvent utiliser le logo que pour commercialiser des produits énergétiques répondant aux critères d'EKOénergie. La signature de l'Accord de Licence ne signifie pas que le Secrétariat approuve l'entreprise.

|  |
|--|
| <b>Les vendeurs agréés EKOénergie</b>                |
| <b>Consommateurs d'énergie labellisée EKOénergie</b> |
| <b>Autres</b>  |



## Consommateurs d'énergie labellisée EKOénergie

Les consommateurs d'énergie labellisée EKOénergie sont encouragés à utiliser le logo ainsi que le nom pour annoncer leur choix, voir *section 3.1*. Veuillez noter qu'il est nécessaire d'informer au préalable le Secrétariat d'EKOénergie en toutes circonstances.

Les consommateurs qui disposent d'installations sur site peuvent prétendre utiliser de l'énergie labellisée EKOénergie pour autant qu'ils remplissent les conditions mentionnées sur notre site internet à la page : "Installations sur site et PPA" :  
<https://www.ekoenergy.org/fr/ecolabel/criteria/ppas-and-onsite-installations/>

Si le consommateur ne travaille pas avec un agrégateur ou un fournisseur de services agréés par EKOénergie, il doit disposer d'un contrat d'électricité portant le label EKOénergie pour le lieu où se trouve l'installation d'énergie renouvelable, chaque fois que cela est possible. Consultez la page internet "[Installations sur site et PPA](#)", et contactez le Secrétariat d'EKOénergie en cas de doute.

Lorsque vous mentionnez EKOénergie sur les réseaux sociaux, nous vous suggérons de marquer les comptes des réseaux sociaux d'EKOénergie :



Ekoenergy.ecolabel



Ekoenergy



EKOnergie



EKOenergy



EKOenergy\_



EKOenergy-ecolabel

#MadeWithEKOenergy

#TogetherWeAreUnstoppable

#PoweredByEKOenergy

Utiliser le logo d'EKOénergie n'engendre aucun frais supplémentaire.

Toutefois, veuillez informer le Secrétariat d'EKOénergie avant son utilisation, via l'adresse suivante : **info@ekoenergy.org**



Dans la mesure du possible, veuillez ajouter un lien vers notre site internet sur vos pages ou publications en ligne. En effet, cette initiative contribue à accroître notre visibilité : [www.ekoenergy.org/fr/](http://www.ekoenergy.org/fr/)

## Autres

Le label EKOénergie peut être promu par d'autres entités telles que des organisations ou des individus faisant campagne pour des énergies 100% renouvelables et luttant contre le changement climatique, conjointement avec la promotion d'énergies renouvelables labellisées EKOénergie. Si vous n'êtes ni une entreprise énergétique, ni un fournisseur de services énergétiques ni un consultant en développement durable, vous pouvez utiliser le nom et le logo EKOénergie dans le cadre du partage d'informations sur l'écolabel EKOénergie.

En règle générale, vous devez éviter de donner l'impression que vous utilisez ou proposez de l'énergie labellisée EKOénergie si ce n'est pas le cas. Pour éviter toute confusion et erreur, il est recommandé d'informer au préalable le Secrétariat d'EKOénergie des textes que vous souhaitez publier.



### 1.3 EKOénergie pour toutes les méthodes d'approvisionnement en énergie

L'écolabel EKOénergie peut être combiné avec tous les types d'approvisionnement en électricité renouvelable. Cela comprend notamment les Accords d'Achat d'Electricité (PPA) et les installations sur site.

Les Accords d'Achat d'Electricité peuvent porter l'écolabel EKOénergie lorsque les critères d'EKOénergie sont remplis, et qu'au moins une partie contractante directement impliquée (fournisseur d'énergie, fournisseur de services, entreprise d'installation, consommateur, etc) est un licencié EKOénergie.

Pour pouvoir prétendre utiliser de l'énergie labellisée EKOénergie provenant d'installations sur site, les consommateurs professionnels ou un agrégateur représentant les consommateurs doivent contacter directement le Secrétariat d'EKOénergie.



## 2. Identité visuelle

### 2.1 Le nom EKOénergie dans les différentes langues

N'oubliez pas d'utiliser la même version linguistique tout au long de vos textes.

Contactez-nous pour connaître les différentes versions linguistiques et les différents formats du logo EKOénergie : [info@ekoenergy.org](mailto:info@ekoenergy.org).

|   |   |
|---|---|
| <b>EKOenergi :</b> Danois, Norvégien, Suédois.  | <b>EKOenerxía :</b> Galicien.           |
| <b>EKOenergia :</b> Basque, Catalan, Estonien, Finnois, Italien, Hongrois, Polonais, Portugais, Slovaque. | <b>EKOorka :</b> Islandais.             |
| <b>EKOenergía :</b> Espagnol.   | <b>ЭКОэнергія :</b> Biélorusse.         |
| <b>EKOenergie :</b> Tchèque, Danois, Allemand, Luxembourgeois, Roumain.                                   | <b>ЭКОэнергия :</b> Russe.              |
| <b>EKOenergy :</b> Anglais.   | <b>ЕКОенергия :</b> Bulgare.            |
| <b>EKOenerji :</b> Azeri, Turc.   | <b>ЕКОенергија :</b> Macédonien, Serbe. |
| <b>EKOenergija :</b> Bosniaque, Croate, Lituanien, Slovène  | <b>ЕКОенергія :</b> Ukrainien.          |
| <b>EKOenergija :</b> Letton.  | <b>ΕΚΟενέργεια :</b> Grec.              |
| <b>EKOenergja :</b> Albanais.   | <b>エコエナジー :</b> Japonais.               |
|   | <b>إيكو طاقة :</b> Arabe.               |

### 2.2 Polices à utiliser

Le texte du logo est en Avenir 95 Black. Si vous ajoutez des lignes supplémentaires au-dessus ou en dessous du logo, utilisez Avenir 95 Black ou une police similaire telle que Didot, Minion Pro ou Century Schoolbook.

Il est possible de traduire le texte sous le logo. Contactez le Secrétariat d'EKOénergie si vous souhaitez proposer un autre texte.



## 2.3 Le logo EKOénergie

Vous pouvez utiliser le nom et le logo, ou seulement le logo :



Logo gris pour les documents en noir et blanc :



Ne recadrez pas le logo plus que nécessaire :



Le logo a besoin d' "espace pour respirer", ne pas trop serrer :



Lorsque vous superposez une image ou sur un fond de couleur différente, nous vous suggérons d'utiliser le logo en blanc :



Vous êtes également autorisé à utiliser d'autres couleurs si elles conviennent mieux à un certain arrière-plan.

Veillez noter que les variations et les utilisations spéciales du logo EKOénergie doivent être approuvées par le Secrétariat.

Assembled using



EKOenergy

Сделано с



ЭКОЭнергия

Produit avec



EKOénergie



使用获得  
EKOenergy  
标签认可的绿电制造

Made with



EKOenergy





Le secrétariat d'EKOénergie utilise de temps en temps une version stylisée du logo. Afin de renforcer la visibilité du logo EKOénergie déjà établi, nous encourageons les consommateurs à s'en tenir au logo standard reconnu dans leurs communications.

Cependant, le matériel de promotion expliquant ce qu'est EKOénergie peut inclure le logo stylisé avec des animaux et des plantes, étant donné que le logo standard est également présent.

Le matériel de promotion préparé par nos vendeurs sous licence ou d'autres entités, et utilisé pour présenter EKOénergie, peut contenir ces versions du logo standard incluant le mot "écolabel". Cependant, il est nécessaire de contacter le Secrétariat afin d'avoir l'approbation du texte final.



Le Secrétariat d'EKOénergie utilise également des logos qui comprennent le mot "écolabel". Ceci afin d'indiquer clairement qu'EKOénergie est un label de qualité de tierce partie et que le logo représente l'écolabel EKOénergie, et non une entreprise du secteur de l'énergie.

## 2.4 Couleurs officielles

Le noir, le blanc, le vert et le gris sont les couleurs officielles utilisées pour le logo d'EKOénergie. Les codes de couleur spécifiés pour le vert et le gris se trouvent sur la gauche.

Vous avez le droit d'utiliser d'autres couleurs afin d'adapter votre dessin pour une meilleure harmonie.



Pantone Cool Gray 11  
C0 / M0 / Y0 / K80  
R89 / G188 / B90  
#58595A



Pantone 361  
C80 / M0 / Y100 / K0  
R36 / G178 / B75  
#24B24B

## 3. EKOénergie dans votre communication

### 3.1 Pourquoi utiliser le logo EKOénergie dans votre communication ?

Les consommateurs d'énergie peuvent jouer un rôle majeur en encourageant les autres à s'engager en faveur des énergies renouvelables.

L'utilisation du logo d'EKOénergie sur des produits, des sites internet, des bureaux et des bâtiments peut inspirer d'autres personnes. Cela permet d'accélérer la transition vers un monde 100% renouvelable.

- Le logo EKOénergie est facilement reconnaissable.
- L'utilisation du logo d'une initiative environnementale impartiale à but non lucratif montre que votre choix énergétique est approuvé par les organisations de la société civile.
- L'utilisation du logo prouve que vous utilisez de l'énergie renouvelable provenant des installations les plus écologiques.
- Le logo EKOénergie est protégé sur différents continents.



### 3.2 Points à prendre en compte dans votre communication

- La communication concernant l'utilisation d'EKOénergie doit donner des informations claires sur les activités qui consomment de l'énergie labellisée EKOénergie, afin d'éviter le malentendu selon lequel l'utilisation d'EKOénergie couvre une échelle de consommation d'énergie plus large que celle de la consommation réelle. Ceci est particulièrement important si les énergies renouvelables labellisées EKOénergie ne sont pas utilisées dans toutes les activités ou dans tous les locaux du consommateur.
- Évitez l'utilisation de supports visuels ne donnant pas une image précise de la consommation d'EKOénergie vendue ou achetée (ne pas, par exemple, mettre un visuel d'éoliennes si la consommation d'EKOénergie provient de l'hydroélectricité).

- Il est important de choisir des images qui soient représentatives. En effet, une image d'une rivière coulant naturellement ne donne pas une idée précise des impacts environnementaux de l'hydroélectricité. Si un consommateur choisit d'utiliser des images, nous recommandons que celles-ci montrent les conditions exactes des installations hydroélectriques où l'électricité est produite.
- Si vous utilisez des représentations visuelles d'une centrale électrique, n'utilisez que des images où la centrale n'est pas identifiable, sauf si vous êtes absolument certain qu'il s'agisse d'une image de la centrale électrique d'où provient votre énergie.
- Dans vos communications à propos d'EKOénergie, veuillez vous concentrer sur votre consommation d'EKOénergie et sur les avantages supplémentaires que vous en retirez, afin d'éviter toute désinformation concernant vos émissions. L'empreinte carbone d'un produit spécifique ne doit pas être l'objet principal de votre communication, sauf si votre consommation d'EKOénergie fait partie d'un plan plus large de réduction du carbone, assisté par des consultants en comptabilité carbone. Pour savoir comment l'électricité labellisée EKOénergie peut réduire l'empreinte carbone de votre entreprise, veuillez consulter le "Guide du champ d'application 2 du Protocole sur les gaz à effet de serre". Pour plus d'informations sur les avantages de l'utilisation d'EKOénergie, veuillez vous référer à <https://www.ekoenergy.org/fr/buying-ekoenergy/large-consumers/>
- Si vous utilisez le logo EKOénergie, soyez prêt à prouver que vous consommez réellement de l'énergie labellisée EKOénergie. Vous pouvez le faire en montrant votre contrat d'électricité ou une preuve séparée fournie par votre fournisseur.



*"[L]es dispositions relatives à l'utilisation des énergies ou de l'électricité renouvelables doivent être étayées par des contrats avec les compagnies d'électricité, des certificats d'énergie renouvelable (CER) ou des mécanismes similaires. Aucune déclaration explicite ou implicite selon laquelle un produit a été fabriqué ou un service fourni avec de l'énergie renouvelable ne doit être faite à moins que 100% de l'énergie utilisée pour produire le produit ou offrir le service puisse être attribuée à des sources d'énergie renouvelables ; sinon, des qualificatifs doivent être utilisés. Les allégations non qualifiées concernant l' "hébergement" d'une installation d'énergie renouvelable peuvent être considérées comme trompeuses si l'énergie est vendue à d'autres utilisateurs".*

**The ICC Framework for Responsible Environmental Marketing Communications (2019), p.29**

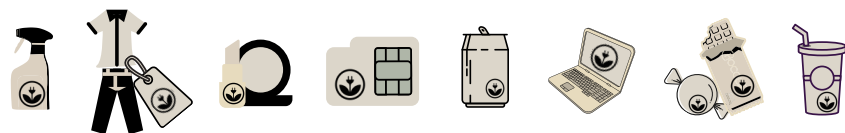
<https://iccwbo.org/content/uploads/sites/3/2019/08/icc-framework-for-responsible-environmental-marketing-communications-2019.pdf>

- Veuillez noter que la plupart des vendeurs EKOénergie agréés ne vendent qu'une partie de leurs volumes avec notre écolabel. Vous devez vous assurer que vous avez un contrat pour l'énergie labellisée EKOénergie avant de commencer à utiliser notre logo dans votre communication.
- Tenez-nous informés, nous sommes impatients de diffuser la bonne nouvelle !  
Vous pouvez nous taguer sur les réseaux sociaux, créer un lien vers notre site internet <https://www.ekoenergy.org/fr/> ou nous envoyer un courriel : [info@ekoenergy.org](mailto:info@ekoenergy.org).

### 3.3 Utilisation du logo EKOénergie

|   |  |
|---|--|
| <p>Exemples d'endroits où vous pouvez utiliser le logo EKOénergie :</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits</li> <li>• Votre site internet</li> <li>• Marketing et supports de communication</li> <li>• Magasins et bureaux</li> <li>• Bâtiments et infrastructures</li> </ul> |
|---|--|

Vous pouvez contacter le Secrétariat EKOénergie pour suggérer d'autres manières d'utiliser le logo que celles indiquées ici.

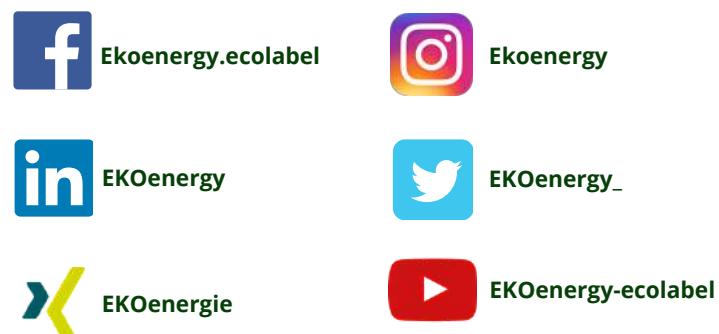


Pour les raisons d'utilisation du logo, voir la *section 1.2* de ce livre. Pour savoir qui peut utiliser le logo, voir la *section 1.3*.

Il est possible d'utiliser le logo EKOénergie sur l'emballage des produits ou via une étiquette attachée au produit.

En tant qu'utilisateur d'EKOénergie, vous êtes également encouragés à mentionner et à détailler les avantages de l'utilisation d'énergie portant le label EKOénergie dans vos rapports de durabilité et autres publications connexes.

De plus, vous êtes aussi invités à communiquer sur votre choix d'énergie labellisée EKOénergie sur les différents canaux des réseaux sociaux.



### 3.4 “Électricité” vs “Énergie”

En plus de l'électricité renouvelable, le label EKOénergie est également disponible pour le gaz, la chaleur et le froid renouvelables.

Pour plus d'informations, voir : <https://www.ekoenergy.org/fr/ecolabel/criteria>

#### Les critères d'EKOénergie



Electricité



Gaz



Chaleur & Froid



Installations sur site

Dans vos communications, il est important de spécifier "électricité renouvelable" si vous n'utilisez que de l'électricité labellisée EKOénergie. Ceci afin d'éviter toute désinformation si les autres sources d'énergie que vous utilisez ne sont pas des énergies renouvelables labellisées EKOénergie.

Souvent, pour de nombreuses entreprises, la première étape consiste à commencer à utiliser de l'électricité 100 % renouvelable avant de passer à une utilisation 100 % renouvelable pour les autres sources d'énergie. Nous encourageons les utilisateurs d'électricité 100 % labellisée EKOénergie à choisir le gaz, la chaleur ou le froid, le cas échéant, labellisés EKOénergie.

### 3.5 Les pages internet de référence

La vision, la mission et les objectifs d'EKOénergie : <https://www.ekoenergy.org/fr/about-us/our-vision-and-mission/>

Un résumé de nos critères : <https://www.ekoenergy.org/fr/ecolabel/>

EKOénergie pour votre entreprise : <https://www.ekoenergy.org/fr/buying-ekoenergy/large-consumers/>

Installations sur site et PPA : <https://www.ekoenergy.org/fr/ecolabel/criteria/ppas-and-onsite-installations/>

Notre logo dans votre communication: <https://www.ekoenergy.org/fr/extras/logo/>

Nos résultats: <https://www.ekoenergy.org/fr/our-results/>





### 3.6 Contacts

N'hésitez pas à nous écrire dans votre langue à cette adresse : [info@ekoenergy.org](mailto:info@ekoenergy.org). Notre équipe internationale vous répondra.

EKOenergy  
c/o Finnish Association for Nature Conservation  
Itälahdenkatu 22 b, 00210 Helsinki, Finland  
+358 50 5687385